



COMPTE RENDU RÉUNION CDVB33 DU 03/12/2023

Membres présents :

- Laurent DELAVault, Président, responsable sportive senior
- Alain ALLIOT, Trésorier, Président de VLG, responsable de la commission Compét'lib
- Stéphane BONNIN, commission « jeunes »
- Allister GEORGE, responsable de la commission arbitre
- Arno BARRABÈS, bénévole commission arbitre
- Sylvain REQUADA, bénévole à la commission arbitre
- Gilbert LACOUME, Discipline et intendance
- Alain TRÉVISIOL, membre

Autres présents :

- Olivia BOTTE, salariée – Agent Administratif

Absents excusés :

- Alain ALLIOT, Trésorier et Président de VLG
- Corinne CARDASSAY, salariée – Agent Technique et Développement Départemental
- Méline MARSAULT, apprentie, chargée de la communication

Début de la réunion à 19h00.

Discipline :

RAS

Jeunes :

1^{ère} phase se terminera les week-ends du 07/08 décembre et 14 décembre.

Demande de mise à disposition d'arbitre en formation pour les barrages M18. La demande a été faite trop tardivement, la commission arbitre n'a pas pu mettre en place son organisation. Proposition de formules sportives envoyer aux clubs. L'organisation des matchs a été faite en fonction des réponses reçues.

Pas de connaissance du nombre d'équipes qualifiées en Élite au moment de la réunion.

Les demandes d'engagement d'équipe supplémentaires en phase 2 seront envoyées après les résultats des matchs de barrages.

Remontée du problème des modifications de dates, d'horaires et d'implantations qui n'apparaissent pas sur le site FFVB.

Stéphane fait état de quelques clubs qui ne remontent pas les informations à leurs entraîneurs. Est également constaté des clubs, qui chaque année, engagent des équipes qui sont régulièrement forfait avec avertissement très tardif auprès de la sportive.

Pour rappel, des sanctions sont prévues dans les RPE et que la récurrence du manquement à l'engagement peut déclencher leur application.

Présentation d'une problématique sportive concernant l'équipe M13 F de Blanquefort. Beaucoup de joueuses « pilier » blessées - classement en phase 1 pas en accord avec le potentiel de l'équipe - que des débutantes pour remplacer les plus expérimentées (dont 3 jeunes filles en sélection). Demande de dérogation pour d'intégrer la poule « excellence » en phase 2, avec le retour des joueuses « pilier ». La demande sera soumise à Corinne, l'agent technique départemental.



Relance faites par rapport au défaut de licence « encadrant ».

Autre remarque, les équipes qui ne sont pas accompagnés par un entraîneur, mais par un parent, demander au minimum une licence bénévole ?

Demande de quelques clubs pour un championnat M15 en 4x4 en phase 2.

Demande sur la formule des points pour la phase 2. Sera appliqué sur les poules « excellence »

Désaccord sur la formule de la phase 1. Argument de la sportive : il fallait que tous les matchs puissent se jouer en fonction des créneaux disponibles dans les clubs recevant.

Seniors :

Le championnat se déroule bien. Peu de demandes de report de dernier moment. Rappel, les demandes de report sont systématiquement acceptées **UNIQUEMENT** pour les tours de coupe de France, changement d'horaire (même date) et changement de salle (même date) sont systématiquement acceptées. L'absence de l'entraîneur et le manque de joueur ne sont pas des motifs valables.

Remarque sur l'utilisation de la feuille de match électronique : défaut de tablette dans le club (plusieurs équipes d'un même club programmées le même jour), défaut de chargement des matchs, défaut de connexion partagée, entre autres.

Contrôle des feuilles de match pour relever les anomalies liées aux licences.

Match VSBA / Nord Bassin féminin, non jouer sans prévenir ni la sportive, ni le comité. Seule la commission arbitre a reçu l'information. Match perdu par forfait et - 3 points.

Arbitre :

Formation théorique et pratique commencée.

Païement en ligne par les candidats ou les clubs via HELLO ASSO.

16 candidats, représentant 5 clubs + 1 section VLG – bel investissement sur la formation

Remarque sur le club de St Jean d'Illac qui ne fait pas « l'effort » de formation pour assurer leur couverture arbitre.

Désignations des arbitres moins tendues que les saisons précédentes.

Remarques sur les défauts de la feuille de match simplifiée ont été remonté à la fédération ; pas de réponse pour le moment.

Fiche de défraiement arbitre remise à jour par Arnaud.

Incident lors du match accession régionale féminin Le Haillan / AGJA 2. Un parent à provoquer verbalement "à en découdre", le coach AGJA 2 - Soulève l'intérêt de la présence d'un responsable de salle pour "calmer" les supporters.

Technique et Développement :

En l'absence de Corinne, Olivia fait un résumé des actions en cours.

Stages et formations :

Les convocations pour le stage de Noël sont lancées.

Réunion ETR avec la Ligue est programmées en visio le 09/12

Confirmation des interdep en Gironde. Appel aux clubs pour la mise à disposition de 2 salles pour accueillir la compétition le 01/03/2025.

Validation des candidats à la formation M2DRE2 en février. Il y aura eu 3 journées de théorie et 6 journées de stage pratique.

Voir pour une 2ème programmation de formation début 2025.



Développement et Affinitaire :

1^{er} pré volley à Blanquefort, dans le club ESB volley, le 16/11 été un franc succès avec 27 enfants présents.

2^{ème} journée le 14/12 à Caudéran dans le club AGJA.

Compét lib :

Rien de particulier à signaler. Les matchs se jouent correctement et les feuilles de match sont envoyées dans les temps, dans sa globalité.

Olivia a relevé plusieurs DHO annulées pour plusieurs clubs « loisirs ».

A été demandé que les feuilles de match soient vérifiées pour s'assurer que tous les participants soient bien licenciés et avec la bonne extension de licence. Licence hors compétition ET VB INTERDIT pour le challenge et l'Open. Licence VB (Access Régio) autorisée en Coupe Aico / Heitz. Plus de clubs VB qui participent aux coupes départementales cette saison.

Section VLG :

149 licenciés au total sections VLG qui ne saisissent de « grossir » depuis plusieurs saisons. Reste la problématique de la conversion vers une affiliation VB. Des critères ont été votés pour imposer une affiliation FFVB à partir de la saison 2025/2026.

Un courrier sera envoyé courant 2025, pour informer les sections VLG.

Beach :

RAS

Trésorerie :

Point sur la facturation des engagements jeunes.

Une erreur de compréhension a engagé une facturation en faveur des clubs.

Cela sera revu et corrigé à la présentation des tarifs à l'AG 2025.

Administratif :

Prélèvement encore d'actualité pour l'hébergeur de l'ancien site internet.

Le président va prendre en charge la rupture du contrat.

Communication :

RAS

Divers :

Parole donnée à Alain Trévisiol, membre du Comité et représentant de la Ligue, pour un retour sur la récente AG électorale LNAV.

Matériel informatique de l'agent technique défectueux. Voir pour le remplacement de l'ordinateur portable.

Clôture de la réunion à 21h00.